

# Compte-rendu de Réunion Publique

Arènes Romaines - Saint-Martin-du-Touch - Purpan

## Le 13 mars 2018 à 18 h 30

*Lieu :* Maison de Quartier des Arènes Romaines  
107, avenue des Arènes Romaines 31300 Toulouse

*Participation :* env 60 personnes  
*Parité hommes femmes 50 %*

*Élues présentes :*

*Madame Susset Martine : Maire de quartier 6.1*  
*Madame Chaumette : Adjointe au maire*

*Services municipaux présents :*

Mme Place Corinne	Hygiène
Mme Grille Nadège	DSCS
Mme Bouic Corinne	DSCS
Mme Hernandez Audrey	DSCS
Mme Mahieu Hélène	Association SOLIHA
Monsieur Deliège Philippe	Pôle Territorial Ouest
Mme Ragot Aurélie	DAT
Monsieur Dutrey Laurent	DAT

## Ordre du jour :

- 1) Hygiène : Intervention pour la prévention du moustique Tigre
- 2) Opération « Fleurs sur mon mur »
- 3) Politiques de solidarités //Soliha
- 4) Restitution ateliers Métro
- 5) Pôle : Bilan travaux 1<sup>er</sup> semestre, programmation 2<sup>ème</sup> semestre
- 6) Actualités du quartier

Madame Susset remercie de leur présence les habitants du quartier et présente l'ordre du jour.

### 1) Prévention du moustique Tigre : (cf diaporama)

Echanges :

Rappel de la question : Nous vous avons fait passer une proposition de matériel répulsif à installer, qu'en est il ?

La mise en place sur les bords du Touch d'un dispositif de bornes anti moustiques n'est pour l'heure pas possible pour plusieurs raisons : de par son rayonnement, ce dispositif, pour être efficace, devrait être installé en nombre et, au vu de son coût, (env. 800€l'appareil), il n'est pas d'actualité d'en déployer en grand nombre sur la commune. Ce dispositif va d'abord être testé dans une crèche.

Au delà de l'investissement, il faut inclure le coût de fonctionnement, puisque ce système fonctionne avec des cartouches de Co2 et qu'un entretien mensuel est nécessaire.

Il est rappelé que le moustique Tigre ne se développe pas dans les grandes quantités d'eau, donc on ne va pas trouver le moustique Tigre dans le Touch.  
Dans les mares, ce sont les grenouilles et les poissons qui mangent les larves du moustique.

La Direction des Espaces Verts doit développer le réglage des arrosages automatiques dans les espaces verts, ainsi que la plantation d'espèces répulsives dans les écoles et la mise à disposition de sable dans les cimetières. Elle doit également s'appuyer sur l'utilisation de produits anti-larvaires biologiques.

## 2) Opération « Fleurs sur mon mur » : à Toulouse (Cf. Diaporama)

Une présentation de Marie-Pierre CHAUMETTE, Adjointe au Maire  
Jardins et Espaces verts

Opération née en 2016, existe également à Bordeaux et à Nantes.  
Demande participative de fleurissement des rues de la Ville.

- 2016 Pieds de façades
- 2017 Fenêtres et balcons : Pilote service de la DJEV (Direction des Jardins et Espaces Verts).
- 2016 = 250 Demandes (118 validations)
- 2017 = 250 Demandes (170 validations)

La campagne se déroule du 20 avril au 30 mai, possibilité de retirer le document pour s'inscrire dans les mairies annexes ou sur internet sur le site de la Ville « Opérations Fleurs sur mon mur »

**Toulouse** : Rassemble 880 hectares d'espaces verts :

- 4 zones vertes
- 6 coulées vertes
- 161 parcs et jardins
- Plus de 160.000 arbres dont 26.000 d'alignement.

Les fleurs emblématiques de la Ville sont :

- le Pastel
- la Violette

Son fleurissement : les serres municipales produisent 400.000 plantes et fleurs par an afin d'orner les ronds points, entrées de Ville, différents jardins publics...

Équipe de secteur Ouest  
2, place Sauvegrain 31100 Toulouse  
05 67 73 88 58



### Rappel des questions et réponses :

- La demande d'utilisation de plantes carnivores pour éradiquer le moustique n'est pas judicieuse car elle est également nuisible pour les insectes pollinisateurs.
- Fleurir le mur de la copropriété du château d'Ancely (déjà demandé l'an dernier).
- Fleurir le rond-point du carrefour de la Route de Bayonne, chemin de la Flambère.

### 3) Politiques de solidarités//association Soliha :

Présentation par Mme Mahieu Hélène, association Soliha 31

L'association Soliha est mandatée par la ville pour intervenir sur le camp de la Flambère.

Historique : des ressortissants européens d'origine roumaine se sont installés sur ce terrain en 2002.

Au début, des bénévoles agissaient pour aider ces personnes. En 2015, la Ville a souhaité, avec l'appui de l'état, accompagner ces familles en donnant la mission à Soliha d'intervenir.

Soliha 31 est une association loi 1901 qui gère la question du relogement. Elle œuvre auprès de personnes pour qu'elles accèdent à des conditions d'existence honorables.

L'accompagnement social est donc un outil d'intégration utilisé, afin de faire émerger la prise de conscience chez ces personnes.

Soliha travaille avec de nombreux partenaires : bailleurs, acteurs de l'insertion, professionnel de la santé, de l'hébergement, du réseau scolaire..

Objectifs : Accès à l'alphabétisation, la culture, l'éducation.

Faire comprendre les réalités françaises, les droits, les devoirs.

Les accompagner pour une intégration aux modes de vie français.

L'enjeu : les sortir du camp de la Flambère en les aidant à chercher du travail, un logement...

Eviter que de nouvelles familles s'installent sur ce site.

L'association rend des comptes régulièrement sur l'avancée de ces actions auprès des services de la ville.

3 professionnels sont sur site 3 fois par semaine.

Chiffres : janvier 2016, 57 ménages présents sur le site représentant 227 personnes.

Aujourd'hui 40 familles restent présentes représentant 142 personnes (76 adultes, 66 enfants). 30 % des familles sont parties.

Aujourd'hui, 10 familles sont en cours de relogement, les autres sont en demande.

### La ville :

- A Créé une zone pour le stockage des containers à ordures ménagères,
- A installé des toilettes sèches et mis en place un accompagnement pour leurs utilisations,
- A Procédé à une mise aux normes électriques du campement,
- A posé un grillage pour délimiter le camp,
- A créé une aire de stockage des ferrailles,
- A mis en place un bureau pour recevoir les familles et les partenaires.
- Va procéder à la destruction de 10 caravanes.

### Les missions de l'association :

- La scolarisation : en lien avec le service de l'Education, les enfants ont tous été inscrits à l'école.
- La santé : l'association de médecins du monde intervient sur le camp.
- L'insertion professionnelle : la moitié sont inscrits à Pôle-Emploi. L'autre moitié travaille de façon légale.
- L'Apprentissage du français.

Ces actions sont financées en lien entre la Ville et l'Etat. Le budget alloué à l'association est voté en conseil municipal.

-Les problèmes recensés sont essentiellement liés à des différences de culture. Ces personnes n'ont pas le même mode de vie que les riverains de l'impasse et ne respectent pas toujours les règles de savoir vivre.

- Les riverains se plaignent de brûlage quotidien de plastiques toxiques, qui nuisent à leur qualité de vie et celles de leurs enfants.

- Une lettre ouverte de Carrefour Purpan, portant sur les nuisances subies, évoque différents problèmes liés au vols de caddies, de mendicité, d'occupation abusive des sanitaires de la galerie marchande.

- L'accès au campement est un souci car cette rue n'a qu'un sens de circulation et cela pose régulièrement des problèmes de dangerosité.

- Les riverains se plaignent de ne pas avoir été consultés sur la mise en place de ce campement en 2008.

- Ils ne comprennent pas l'accompagnement social effectué pour des personnes qui ne semblent pas être dans le besoin au vu des véhicules qu'ils possèdent.
- Ils souhaitent connaître la date de la fermeture du camp.

#### 4) Restitution ateliers Métro : (Cf. Diaporama)

Présentation par Aurélie Ragot.

Questions :

1) Maillage métro/TER : quel maillage est prévu entre le métro et le TER ?

2) Où sera positionnée la station des 7 deniers ?

Rappel : Tisséo devra apporter des réponses aux questions lors de la prochaine commission de quartier.

#### 5) Point Travaux Pôle : (Cf. Diaporama)

Présentation Philippe Delière

Sont proposées une présentation du bilan des travaux du second semestre 2017 et ensuite une présentation des travaux programmés pour 2018.

- Il est demandé par les riverains que l'accès à la mairie annexe de Saint-Martin du Touch, rue Sentenac, soit mis en sens unique et que les automobilistes empruntent le nouveau chemin de contournement créé en 2017. Il faudra donc installer des panneaux visibles de tous afin que cette mise en sens unique soit respectée de chacun.

- Il est demandé la sécurisation de l'espace vert de la mairie annexe, en cause, le stationnement sauvage.

- Il est demandé que les trottoirs soient terminés au pied des 3 immeubles le long du chemin de Tournefeuille au niveau du croisement avec la rue Marie-Louise Dissard.

- Il est rappelé la réglementation sur la pose de coussin berlinois, suite à l'incompréhension de riverains qui préféreraient les voir positionnés sur une autre portion de la chaussée.

#### 6) Actualité du quartier :

Le site de la piscine Ancely :

Madame Susset informe l'assistance que des rencontres vont avoir lieu avec les associations de quartier, et certains riverains pour échanger sur le devenir du site.

Ces rencontres seront faites avec l'agence COT, urbaniste qui a déjà travaillé sur les futurs aménagements du quartier.

Il s'agira de trouver quel type d'aménagement d'intérêt collectif sera installé en lieu et place de la friche actuelle.

Les associations sont informées que la DAT a donné leurs coordonnées à l'agence COT, de façon à ce qu'elle puissent être contactées.

L'association des amis de la piscine d'Ancely souhaite également faire partie des personnes interrogées.

Dans un premier temps seules seront interrogées les associations du quartier. Une association rappelle que ce lot appartient à la société des Châlets, et précise que la copropriété a un droit de regard sur le projet.

Madame Susset lui répond que c'est bien pour cela que la Ville a mis en place, avec l'urbaniste, des rencontres afin d'échanger sur le devenir du site et, de fait, prendre en compte les demandes de chacun.

Madame Susset remercie les personnes présentes pour leur participation à cette Commission et leur propose d'échanger devant un pot de convivialité.